

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 13 (1877)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

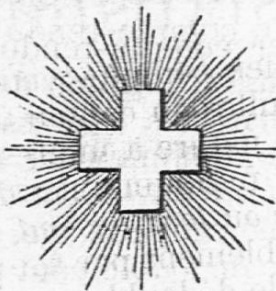
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

1^{er} MARS 1877

XIII^e Année.

N^o 5.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Une grande réforme dans l'éducation populaire (*suite*). — Chronique neuchâteloise. — Correspondance thurgovienne. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Nominations.

Une grande Réforme dans l'Education populaire.

(Par un anonyme de la « Schweizer Grenzpost ».)

(SUITE)

Nous avons parlé jusqu'ici de l'école des enfants sortis des classes laborieuses et de celles des gens de la campagne. Pour les enfants des villes et des classes aisées, ils ne peuvent pas se passer d'un enseignement d'histoire, de géographie et de dessin. Mais encore cet enseignement devrait-il se donner tout autrement que cela n'a eu lieu jusqu'à ce jour. Au lieu de commencer par les détails, il faudrait, au rebours, commencer par les généralités, ne traiter la chose d'abord qu'en gros, en s'en tenant à l'essentiel.

En géographie, par exemple, jusqu'à l'âge de seize ans, les enfants ne recevraient qu'une teinture superficielle des choses; de la surface de la terre, par exemple, des parties du monde, des principales villes, des rivières, des lacs, des montagnes, des mers,

avec la connaissance des principales formes des gouvernements et des ressources des états en général. En astronomie, il devraient en connaître suffisamment pour avoir une idée claire sinon exacte des corps célestes, de leur distance, de la terre et du soleil. Les parties hypothétiques de la science n'ont pas besoin d'être enseignées. En histoire, on commencerait par un coup d'œil général formant un tout, où les principaux éléments et les personnalités les plus fameuses seraient mises en relief et resteraient ainsi dans la mémoire. Les élèves étudieront eux-mêmes plus tard les détails et liront les histoires particulières où se trouvent les détails relatifs à ces événements et à ces personnages. Pour le dessin, il faut procéder d'après les mêmes principes, c'est-à-dire qu'on commencera par les lignes ou angles droits et triangles, les hexagones, octogones et ensuite on étudiera les lignes courbes, les arabesques, les cercles, et ce n'est que lorsque la main et l'œil auront été exercés qu'on pourra commencer le dessin des fleurs, des paysages et des têtes. On atteindra ainsi de meilleurs résultats que par ce travail de bousillage usité aujourd'hui et qu'on peut admirer dans les expositions scolaires. A leur sortie de cette école, destinée aux enfants des classes aisées et des villes, il faut que les élèves sachent assez de français¹ pour qu'ils puissent lire couramment, orthographier d'une façon correcte, de même qu'ils soient capables de comprendre ce qu'ils lisent et entendent. Mais quant à parler eux-mêmes le français, on ne peut l'exiger qu'après beaucoup d'exercices faits à la maison ou après un séjour dans la Suisse romande. Pour l'allemand, nous demandons que nos écoliers lisent convenablement et soient en état de rédiger correctement, tant pour l'orthographe que pour le style. Nous considérons le talent de bien lire et de s'exprimer avec aisance comme plus important que de savoir des formules chimiques ou des nomenclatures de botanique, ces choses n'appartenant pas, selon nous, à une école dont les élèves sortent à l'âge de seize ans. En revanche, nous estimons nécessaire que ces jeunes gens aient une teinture, ou une connaissance générale de toute la littérature allemande, en tenant compte aussi de celle des autres peuples. Pour le calcul, nous renvoyons nos lecteurs aux excellents articles insérés sur ce sujet dans les *Alpenrosen* (dans N° 11 au N° 20) où l'on réclame un souvenir pratique de préférence à des subtilités de la science proprement dite qu'il faut laisser aux savants que cela peut intéresser, et bannir

¹ Ce qui est dit ici du français s'entendrait de l'allemand en parlant des élèves français.

de l'école, où elles ne sont bonnes qu'à troubler la cervelle des jeunes esprits naturellement gais et pleins d'imagination.

Vous désirez peut-être savoir ce que feront dans la société des jeunes gens dont la culture se sera faite sur des bases si simples? Nous vous répondrons que nous sommes sans inquiétude sur leur sort, car formés de cette façon ils seront propres à tout, et préparés à toutes les carrières. Rien n'empêche d'ailleurs que s'ils en ont les aptitudes et le goût, vous ne les appliquiez à la science et à l'étude des langues anciennes, bien que pour notre part nous ne soyons pas de ceux qui pensent que l'étude de ces dernière soit une condition *sine qua non* d'une carrière scientifique. La connaissance des langues anciennes ne fait pas le pasteur capable. Combien en est-il, même parmi les pasteurs, qui étudient la Bible dans les originaux? Ce qui importe avant tout, pour un pasteur, c'est un sens droit, un caractère loyal, un cœur plein de foi, en état de donner de bons conseils, de relever et de consoler les âmes, de ramener au bon chemin les âmes égarées. Il importe encore que les pasteurs possèdent leur langue à fond et soient à même de s'exprimer avec clarté, chaleur et onction, en un mot qu'ils puissent prêcher avec fruit et faire de bonnes instructions religieuses à la jeunesse.

La connaissance du latin et des subtilités de tous genres n'est pas nécessaire non plus pour former un bon médecin. Ce qu'il faut ici avant tout, c'est le don d'observation et l'indépendance d'esprit nécessaire pour secouer la routine qui s'attache à la théorie à la mode, au lieu de faire son objectif de la personne du malade et d'étudier chaque cas en lui-même. Lorsque nous aurons des lois sensées et un code commun pour tous le pays nous n'aurons plus besoin des arguties de la science juridique. Il nous suffira d'un sentiment inébranlable du droit et d'un coup d'œil juste et pénétrant pour faire le bon avocat et le juge intègre. Au lieu de farcir la tête des instituteurs de toutes les sciences et méthodes possibles et impossibles, qu'on leur demande avant tout d'aimer les enfants et d'en être les éducateurs, qu'ils se familiarisent avec le monde de la pensée et les besoins de la vie sociale, afin qu'ils ne s'aliènent pas les enfants par des exercices fastidieux et n'en fassent pas des perroquets par les procédés pédantesques dans lesquels ils semblent trop souvent se complaire.

Les articles de la *Grenzpost*, dont nous venons de donner à nos lecteurs les idées principales et souvent même la reproduc-

tion littérale, ont aussi attiré l'attention de *Schweizerische Lehrerzeitung*. Cette feuille s'est bornée à en extraire la quintessence en l'accompagnant de réflexions que nous croyons devoir également traduire avant d'émettre notre opinion propre.

« Les articles du pédagogue bâlois, ainsi s'exprime la » *Sheweizeriche Lehrerzeitung*, renferment des pensées justes et » d'autres qui ne le sont pas, ce qui n'empêche pas qu'elles » n'offrent toutes un intérêt réel. Une chose que nous déplorons » vivement, c'est que l'auteur de ces articles ait cru devoir » rendre l'école responsable de tous les vices et de tous les » mauvais côtés du temps présent. Si les générations actuelles » se font une conception fausse de la vie, il faut en chercher la » cause partout ailleurs qu'à l'école. Il y a beaucoup de vrai » dans les critiques que fait l'auteur sur la tendance actuelle à » accumuler les notions. Mais il est certainement dans l'erreur » quand il prétend séparer l'éducation de l'instruction, au re- » bours de Herbart et de Diesterweg, qui estiment que sans » instruction, l'éducation est un vain mot et que l'instruction est » le meilleur moyen de former le cœur et le caractère. L'idée » de faire de la préparation à la carrière future des jeunes le but » de l'éducation a aussi quelque chose de... nous allions dire de » bâlois, et n'a certes rien de commun avec les principes de » Pestalozzi. Partant d'idées pareilles, il n'y a rien d'étonnant » que notre auteur ne veuille pas pousser au-delà de douze ans » le temps que la jeunesse doit passer à l'école commune et » qu'à l'école de tous, il veuille substituer des écoles de castes, » des écoles séparées pour les journaliers, les ouvriers et les » classes aisées. L'idée que l'école destinée aux enfants des » classes laborieuses doit se borner à leur enseigner à lire, écrire » et calculer, et qu'ils ne soient tenus après cela qu'à fréquenter » deux écoles de répétition, nous semble suspecte et semblerait trahir le désir de propager le prolétariat. Nous envisageons » comme étant de notre devoir de marquer notre désapprobation d'un pareil système. Nous serions, en revanche, très disposé à donner les mains à la création d'une école de travail manuel. Mais raccourcir le temps de l'école populaire, non jamais, nous ne pourrions y souscrire. Ce qu'il nous faut chercher à obtenir, c'est la réduction et la concentration de la matière de l'enseignement. Jamais non plus nous ne saurions consentir à rayer l'histoire nationale du programme de l'école populaire. »

« Ce que le pédagogue en question dit du Moloch de la » science nous paraît d'ailleurs plus vrai de l'enseignement » scientifique que de l'école de tous. »

Telles sont les réflexions de la *Gazette scolaire suisse*. Il nous reste maintenant à exprimer les nôtres sur ce sujet important et délicat.

A. DAGUET.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Les instituteurs du district du Locle ont eu leur première conférence annuelle d'une journée, le samedi 3 février, sous la présidence de M. U. Clerc. Quatorze instituteurs étaient présents, ainsi que deux membres auxiliaires, MM. Barbezat, directeur des écoles du dit lieu, et Nougier, directeur de l'asile des Billodes.

L'enseignement de l'histoire est aujourd'hui dans une période de rénovation. Au prochain congrès de Fribourg on discutera la question suivante : L'enseignement historique qui se donne à l'école primaire doit-il tenir compte des données de la critique historique ? Au cas affirmatif, dans quelle mesure faudrait-il le faire pour concilier les exigences de la vérité historique avec celles du patriotisme d'une part, et, de l'autre, avec la candeur et le sentiment moral du jeune âge. M. Cornu a traité ce sujet dans un travail très intéressant et très substantiel. L'auteur termine par ces mots : Je trouve regrettable qu'aujourd'hui il se manifeste une tendance à vouloir tout nier ; pour mon compte, je préférerais omettre certains faits que d'être obligé de dire à mes élèves, tout ce que vous venez d'entendre est faux, toutes ces belles actions n'ont jamais existé que dans l'imagination des historiens.

Une discussion très animée à laquelle prennent part presque tous les membres présents suit la lecture de ce travail. La majorité, sans repousser formellement la critique historique, pense que dans l'état actuel, il ne faut admettre ces décisions que dans de justes limites. Il est très regrettable que quelques historiens prennent plaisir à démolir nos gloires nationales les plus pures. Ces récits si simples, si beaux, si touchants de Guillaume-Tell, du serment du Grütli, de Winkelried, de Nicolas de Flue, ont fait et feront encore longtemps les délices du jeune âge. Les Grecs, a dit un membre, n'ont-ils pas eu l'histoire des temps héroïques, qui certes est bien plus fabuleuse que le commencement de la nôtre ; et cependant cette histoire a formé le caractère national de ce peuple admirable à plus d'un égard ; l'histoire des temps primitifs de la Confédération Suisse a aussi contribué, et dans une large mesure, à former le caractère national. Au reste, il ne faut point l'oublier, toute légende a un fond de vérité dont on ne peut faire si aisément bon marché. En tout cas, il ne faut jamais prononcer le mot de critique devant les enfants, sinon, nous éveillerons dans leur esprit des doutes pour tout ce que nous leur dirons. Ils pourront croire que puisque tel événement est aujourd'hui reconnu faux, il n'y a pas de raisons pour que d'autres ne le soient pas aussi. Enfin, aux examens annuels, ne pourrait-il pas arriver que l'on interrogeât nos élèves précisément sur des points que nous ne leur aurions pas enseignés sous prétexte que la critique historique les a relégués dans le domaine de la fable ?

Cette question importante sera encore étudiée dans une conférence subséquente, car M. Cornu a bien voulu se charger de faire un second travail tenant compte des opinions émises.

Une discussion animée s'engage ensuite sur l'enseignement de l'orthographe et de l'analyse. Il en résulte que le désaccord existe toujours relativement aux manuels de grammaire, chaque instituteur accordant ses préférences à tel ou tel système. Pour arriver à l'uniformité désirée, surtout dans les grands centres, où les enfants ont chaque année un nouveau maître, un membre a fait la proposition de demander aux autorités compétentes l'adoption dans les classes du cours de langue du Père Girard. Chaque classe aurait ainsi un champ bien limité à parcourir et le problème d'une terminologie uniforme se trouverait ainsi résolu.

Différents travaux ont été présentés. Ce sont.

Le Fort de Joux, M. Michet. — *Le Cabaret de Brot*, récitation, par M. Lügginbuhl. — *Notice sur le Grand Saint-Bernard*, M. Roulet. — Analyse littéraire de la fable de La Fontaine, *La Mort et le Bucheron*, M. Favre. — *Les Peuples de la Turquie*, avec carte explicative, M. Knapp.

Correspondance thurgovienne.

Nous recevons de l'un des hommes les plus distingués de Frauenfeld, savoir du Recteur de l'école cantonale, M. Jean Meyer, auteur d'une « Histoire du droit fédéral suisse », une communication, fort intéressante, en réponse aux questions historiques et autres posées dans « l'Educateur » par M. Colomb, notre collaborateur. Cette communication étant conçue en langue allemande, nous nous ferons un plaisir d'en donner la traduction à nos lecteurs dans nos colonnes. Nous commençons par la réponse à la première question de M. Colomb : « Le mot fameux prêté à Louis XIV — l'Etat c'est moi a-t-il été prononcé par ce fameux monarque ? »

M. Meyer répond sur ce point :

« Plusieurs historiens français mettent ce mot dans la bouche de Louis au moment où, revenant de la chasse, la cravache à la main, avec justaucorps rouge, chapeau gris et grosses bottes, il parut tout à coup au milieu du Parlement de la façon la plus cavalière. (Voir Chéruel « l'Administration monarchique en France. »)

» Au lieu de cette scène dramatique qui s'est gravée dans les esprits, les documents les plus authentiques nous montrent le roi imposant silence au Parlement, mais sans affectation de hauteur insolente. M. Chéruel se fonde sur un journal-manuscrit d'un contemporain qui a tenu un registre très exact de l'événement, et il ajoute : « L'auteur qui est si favorable » au Parlement aurait certainement signalé les circonstances que je viens » de rappeler, si elles étaient réelles. »

» L'épisode en question a aussi exercé la plume de M. Edouard Tournier. « Esprit dans l'histoire. Recherches et curiosités sur les mots historiques. » (3^e édit. Paris, Dentu 1867, pag. 269, 272.) « Le pupille de » Mazarin, dit cet auteur, ne devait pas sitôt s'émanciper en Louis XIV. » L'Etat n'était pas encore Louis XIV, c'était toujours Mazarin. Celui-ci

» attendit le retour du jeune roi au bois de Vincennes pour lui apprendre comment tout s'était passé, pour savoir surtout comment le jeune prince avait dit la leçon qu'il lui avait certainement faite lui-même.

» Et dans cette leçon soufflée par le cardinal et dont l'élève ne doit pas se départir d'un mot, vous voudriez qu'une phrase comme celle-ci :—

« L'Etat c'est moi, aussi inquiétante au moins pour le pouvoir du vieux ministre que menaçante pour la puissance du Parlement, se fût glissée tout à coup ? C'est impossible. Le mot, je dois l'avouer, n'en est pas moins très bien trouvé. Il lui faudrait comme vraisemblance arriver un peu plus tard dans ce règne dont il est la plus exacte et la plus formelle expression ; comme vérité, il ne lui manque que d'avoir été dit. »

» Selon un historien allemand, Georges Büchmann, dans son savant livre intitulé : « Geflügelte Worte, Litteraturschatz des deutschen

» Volkes, » le mot prêté à Louis XIV aurait réellement été prononcé, mais plus tard et après qu'il eut pris lui-même les rênes du pouvoir, — mais point sous l'administration du cardinal. Il en est donc ainsi du mot

de Louis XIV, comme de celui des Jésuites : « La fin sanctifie les moyens, » qui n'a jamais été dit ni écrit, bien que gravé dans la morale de l'ordre formulé dans des termes analogues par les casuistes de l'ordre, comme on peut s'en convaincre en lisant la dix-septième provinciale de Pascal. »

Ici finit la communication de M. Meyer sur le mot de Louis XIV. On nous permettra d'y ajouter quelques lignes. C'est d'abord sur le mot de Louis XIV. Nous relèverons ensuite une erreur de M. Meyer en ce qui concerne la maxime attribuée aux Jésuites : « La fin sanctifie les moyens. »

On a les véritables paroles prononcées par Louis XIV en séance du Parlement, dans cette mémorable journée d'avril 1654 où il gourmanda le Parlement assemblé pour protester contre les nouveaux édits de Mazarin sur l'impôt, et dont les vellétés démocratiques irritaient le premier ministre et le jeune monarque : « Chacun sait, dit Louis XIV d'un ton courroucé, combien vos assemblées ont excité de troubles « dans mon » état, » et combien de dangereux effets elles y ont produits. J'ai appris que vous prétendiez encore les continuer, sous prétexte de délibérer sur les édits qui naguère ont été lus et publiés en ma présence. Je suis venu ici tout exprès pour en défendre la continuation, ainsi que je le fais absolument, et à vous, monsieur le président (le roi en ce disant le montrant du doigt), de les souffrir ni de les accorder, quelque instance qu'en puissent faire les Enquêtes¹. »

Ces paroles dites, le roi se leva et se retira sans que personne eût dit une seule parole. « On put voir ce jour-là (disent des auteurs d'une histoire de France illustrée en deux volumes, MM. Charton et Bordier) quel maître absolu devait être ce jeune homme. Mais le Parlement n'en persista pas moins et le ministre, « qui était sage, » (dit un auteur contemporain, M^{me} de Motteville) se crut obligé de faire de grands adoucissements. »

¹ La chambre des Enquêtes.

« Quand Louis XIV dit : « L'Etat c'est moi, » dit Michelet dans son lumineux « Précis d'histoire moderne, » il n'y eut dans cette parole ni enflure ni vanterie, mais la simple énonciation d'un fait. Michelet, comme on voit, suppose que ces paroles ont été prononcées, mais il ne dit ni où ni quand. »

J'ai parlé de la maxime des Jésuites : « La fin justifie les moyens. » Cette maxime se trouve réellement dans le fameux casuiste allemand Busenbaum, membre de la Compagnie de Jésus. Un Jésuite suisse, le Père Roh, bien connu dans son pays et en Allemagne par ses prédications éloquentes, ainsi que par sa participation aux événements du Sonderbund, avait promis 10 000 florins à qui découvrirait ces paroles dans un des auteurs de la Société dont il faisait partie. Après bien des recherches, M. Huber, de Munich, finit par trouver la maxime en question. Mais nous n'avons pas appris qu'on lui ait compté la somme promise.

A. DAGUET.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire des littérateurs, par VAPEREAU. Nouveaux Fascicules. Hachette.

Ce recueil dont nous avons annoncé le premier fascicule, en est à la lettre J., et nous met au courant des hommes et des choses du monde intellectuel chez les divers peuples. Moins universel que le *Dictionnaire de Larousse*, il offre sous une forme plus sobre et moins fantaisiste des informations toujours sûres et une érudition de bon aloi, avec des vues justes et parfois neuves en littérature et en esthétique. M. Vapereau, nous l'avons dit déjà, n'a pas circonscrit ses études et ses recherches personnelles à la littérature de sa nation, mais les a étendues à toutes celles qui comptent dans l'histoire de l'esprit, comme on s'en convaincra en lisant les articles Dante, Cervantès, Littérature danoise, Critique littéraire, etc.

Dictionnaire encyclopédique de pédagogie et d'instruction primaire, publié sous la direction de M. F. BUISSON, agrégé de l'université et ancien inspecteur de l'Université avec la collaboration de plusieurs professeurs et hommes d'écoles (en préparation chez Hachette.)

Ce Dictionnaire formera un volume in-8 de 65 à 70 feuilles d'impression et paraîtra par livraison. Les articles seront signés par leurs auteurs.

Il comprendra, I, la Pédagogie générale et théorique; II, la Pédagogie spéciale ou pratique; III, l'histoire de la pédagogie; IV, la législation et la statistique scolaire; V, la bibliographie scolaire.

Comme on voit, le Dictionnaire de pédagogie dont nous ne faisons

qu'indiquer ici les grandes lignes, forme un ensemble bien conçu, une vaste et complète encyclopédie de l'éducation et en particulier de l'enseignement primaire. Les ouvrages de ce genre ne sont pas rares en Allemagne et l'Encyclopédie de Schmidt est parvenue à sa 3^e édition. Mais ces recueils sont volumineux et chers.

« Le Dictionnaire aspire, dit M. Buisson dans l'avertissement destiné » à être mis en tête de l'ouvrage, à être le guide théorique et pratique » de tous ceux qui s'occupent de l'enseignement primaire à divers » titres et à divers degrés. Il leur offre un triple secours en recueils de » documents et de renseignements officiels sur toutes les questions » de législation, d'administration et de statistique scolaire qu'ils ont à » étudier ; un corps de doctrines pédagogiques embrassant la philosophie de l'éducation, l'histoire des institutions, la discussion des méthodes, l'analyse des grands ouvrages ; enfin et pour donner plus de » prise à ces idées générales, de nombreuses expériences pratiques » d'enseignement, modèles de leçons, plans et programmes spéciaux, » sujets traités ou à traiter, servant d'explications directes aux articles » pédagogiques. »

Pour faire face aux exigences d'un cadre aussi étendu que celui d'une encyclopédie pédagogique, M. Buisson a fait appel à beaucoup d'hommes instruits et versés dans la pédagogie, non-seulement en France, mais en Suisse et dans d'autres pays. Ce concours de pédagogues, de tendances et d'opinions diverses, en augmentant la valeur de la publication, en assurera aussi le succès, en même temps qu'il est une garantie contre la prédominance d'idées exclusives et de cet esprit de système dont un écrivain français a dit avec raison :

Le fléau de ce temps c'est l'esprit de système.

Un mal qui corrompt tout, l'éducation, même ordinaire.

NB. Un spécimen du Dictionnaire, en quatre pages, à 8 colonnes, a été joint par le directeur de l'œuvre à son avertissement et nous donne une idée très satisfaisante de la manière dont l'ouvrage est conçu et sera exécuté.

Journal de la Jeunesse, Hachette, Boulevard Saint-Germain, 79.

Cette excellente publication continue à instruire les adolescents des deux sexes par les récits tantôt réels tantôt fictifs et les données utiles que renferme chacun de ses numéros. Un des plus charmants récits de cette revue de l'enfance, c'est certainement l'histoire de Chloris ou de Jeanneton la paysanne. Cette dernière avait été un moment la *bergère Chloris*, dans une fête donnée au château de Kerléonik, et se croyant aimée de Jasmin, le valet de chambre de Monseigneur, qui avait joué le rôle de berger, elle avait dédaigné le brave Jean, un homme de sa condition, qui l'aimait lui passionnément et que ce dédain rendait le plus malheureux des hommes. Mais voici que Jasmin se marie avec la femme de chambre de M^{lle} Adélaïde de Kerléonik, et la pauvre Jeannette en est pour ses rêves de félicité et grandeur ; car elle comptait

devenir la femme de Jasmin et la suivante, la camériste de M^{lle} de Kerléonik. L'histoire n'est pas finie mais se devine. Jeannette est cruellement punie de sa sottise vanité par les moqueries de la valetaille, et les propos de ses pareils, et peut-être Jean, ce brave cœur, lui pardonnera et l'épousera.

Le N^o du 20 Janvier où se poursuit ce roman de village, contient également la suite d'une étude sur l'*Hibernation des insectes*, de Menault, une autre étude sur les *Découvertes de la peinture à l'huile*, renouvelée mais non inventée et perfectionnée par le peintre hollandais Jean Van Dick (1420.)

A ces pages où l'agrément dans la forme s'allie à l'utile pour le fond, on se retrouve en plein roman, si l'on doit donner ce nom à l'histoire émouvante et trop réelle seulement, intitulée *Heur et malheur*. Puis nous rentrons dans le domaine des connaissances utiles avec la description plus ou moins technique du *Tunnel sous-marin* du Pas-de-Calais. Le tout est accompagné d'un supplément qui fait de la couverture un recueil de mots piquants, de solutions ingénieuses et d'étymologies amusantes.

Partie pratique.

DICTÉES

Cours moyen.

I. Ces eaux si¹ coulantes deviennent tout à coup pendant l'hiver dures² comme des rochers. Les sommets des hautes montagnes ont même³ en tout temps des glaces et des neiges, qui⁴ sont les sources des rivières, et qui, abreuvant les pâturages, les rendent⁵ plus fertiles. Ici les eaux sont douces, pour désaltérer l'homme ; là elles ont un sel qui assaisonne et rend incorruptibles⁶ nos aliments. Enfin, si je lève⁷ la tête, j'aperçois⁸ dans les nues qui volent⁹ au-dessus de nous, des espèces de mers suspendues ; pour arrêter les rayons enflammés du soleil, et pour arroser la terre quand elle est trop sèche.¹⁰ Quelle main a pu suspendre sur nos têtes ces¹¹ grands réservoirs d'eaux ?¹² Quelle main prend soin de ne les jamais laisser tomber que par des pluies modérées ?

OBSERVATIONS. — Rendre l'élève attentif aux règles d'accord de l'adjectif. ¹ L'homonyme de *si*, adverbe, est *si* conjonction marquant la condition. ² *Dures*, adjectif, est au féminin pluriel, parce qu'il qualifie *eaux*, féminin pluriel. ³ Le mot *même* est ici adverbe et invariable, il marque l'extension *mêmement*. ⁴ *Qui* est sujet de la proposition ; il a pour antécédent *glaces et neiges*, il est donc de 3^e personne plurielle, au féminin. ⁵ Le verbe *rendre* suivi de l'adjectif est un verbe *simple* qui ne renferme pas comme le verbe attributif, l'*attribut* et la *copule*, mais comme *être*, la *copule* seulement, ici l'*attribut* c'est *fertiles*. ⁶ *Incorruptibles* est au pluriel masculin parce qu'il qualifie *nos aliments*, subs. masc. plur. ⁷ Le verbe *lève* prend l'accent grave, parce que les verbes dont l'avant-dernière syllabe est muette, prennent sur l'*e* muet un accent grave lorsque la dernière syllabe devient muette. ⁸ Le verbe *apercevoir* ne

double pas le *p* ; il prend une cédille devant les voyelles *a*, *o* et *u* pour conserver au *c* la valeur qu'il a à l'infinitif. ⁹ Il y a deux mots *vol*, qui font tous deux un verbe *voler*, le *vol* de l'oiseau et le *vol* du larron. ¹⁰ *Sec*, adj. fait au féminin *sèche*, faire le féminin des autres adjectifs terminés par *c*. ¹¹ *Ces*, c'est l'adjectif démonstratif plutôt que le possessif *ses*. ¹² *Eaux* est au pluriel, car dans ce sens on dit *les eaux*, plutôt que *l'eau*.

COURS SUPÉRIEUR

Réponses aux questions de la 2^{me} dictée (page 44).

1. La première phrase est *inversée*, c'est-à-dire qu'on ne l'a pas construite selon l'ordre ordinaire, qui placerait d'abord le sujet, *les discussions* puis la copule, *ont été*, et enfin l'attribut, *grandes et passionnées*. On fait des inversions soit par raison d'euphonie ou de clarté, soit pour donner plus d'énergie à l'expression. La poésie en fait en outre par raison d'harmonie, de mesure ou de rime. Vous en rencontrerez à toutes les pages de n'importe quel livre. L'inversion est vicieuse quand elle rend le sens difficile à saisir.

Et sans le regarder son chemin continue.

2. Le mot *brûlante* forme ici une métaphore ou figure. Il signifie *de la plus grande importance*. Cette figure fait beaucoup mieux saisir l'idée de l'auteur.

3. *Salaire* vient de *sal*, nom latin du *sel*, soit parce qu'on payait parfois en sel le salaire de l'ouvrier, soit parce que le sel est aussi indispensable que le pain, et l'on dit aujourd'hui *gagner son pain*, comme on pourrait dire *gagner son sel*. Tous les mots de la famille se forment sur le radical *sal* : *saler*, *salive*, *salade*, *salin*, *salpêtre*, *saupoudrer* et leurs dérivés.

4. *Révolution* est formé d'un radical latin *volutum*, qui signifie *tourner* et du préfixe *re* qui marque ici l'intensité, la violence. La révolution est en effet le changement subit imposé par la force.

5. *La plupart* est évidemment la contraction de l'expression *la plus grande part*. *La plupart*, sujet du verbe, veut toujours l'accord avec son déterminatif, exprimé ou sous entendu.

La plupart, *emportés* d'une fougue insensée.

Toujours loin du droit sens *vont* chercher leur pensée.

6. Le mot *civilisé* vient du mot latin *civis* qui signifie citoyen.

L'homme civilisé est celui qui a reçu l'éducation d'un bon citoyen.

7. *Hostile* vient d'un mot latin *hostis* qui signifie ennemi, ce qui indique suffisamment le sens des mots de la famille.

8. *Tantôt* est un mot distributif, et comme tel il doit se répéter ; il en est de même de *soit* employé de la même manière : *tantôt* ceci, *tantôt* cela ; *soit* le premier, *soit* le dernier.

9. Le mot *nombre*, comme *la plupart*, demande l'accord du verbe avec son déterminatif, exprimé ou sous entendu.

Bon *nombre* *pensent* comme lui.

10. *Aujourd'hui* comme *la plupart* des adverbes se sont formés par

composition ; *aujourd'hui* vient de *à le jour de lui* ; *lui*, dans le patois et l'ancien français signifie le jour où l'on est, *aujourd'hui* est donc une sorte de pléonasme.

Auparavant signifie *à le par avant* complètement avant ; *dorénavant* signifie *de ores en avant*, de cette heure en avant ; *ores* pour *à cette heure* se retrouve aussi dans l'ancien langage.

11. Proclamer vient du mot latin *clamare*, crier, qui fait *clameur* et forme un grand nombre de composés : *acclamer*, *proclamer*, *déclamer*, *réclamer*, *s'exclamer* et tous leurs dérivés.

12. *A priori* est formé de *prior*, le premier, qui fait *priorité*, *prieur* ; *a priori*, signifie donc *au premier abord*, *à première vue*.

13. *Capital* et ses dérivés sont formés d'un mot latin, *capitis*, qui signifie tête, c'est le chef d'une nombreuse famille : *capiteux*, *capitole*, *capituler*, *capitaine*, *décapiter*, *capuchon*, etc.

14. *Dépendent* a pour sujet *tout leur bien être*, *tout leur avenir*, il y a addition plutôt que synonymie.

15. *Maintenir* signifie *tenir la main*, comme *maintenant* vient de *tenant main*, tandis qu'on se tient la main.

16. *Faute de quoi* peut se remplacer par *sinon*, qui a le même sens.

17. *Fatalement* peut se remplacer par *nécessairement*. Il y a dans *fatalement* une idée de *destin*, de *sort* : *Fatum*, destin.

18. *Débordés* est une métaphore, une expression figurée qui rend beaucoup mieux l'idée qu'aucun terme propre.

19. *Economie* est formé de deux radicaux grecs (*oikos* maison et *nomos*, règle, science) qui signifient *la science de la maison*. C'est en effet le sens du mot *économie*, qui ne signifie pas seulement restriction dans la dépense, mais bon usage. On a d'ailleurs l'économie domestique, l'économie politique, où ce mot a bien son vrai sens ; la signification du mot *économiste* se rattache à celle d'économie politique. Quant à l'expression *économie domestique* elle forme une sorte de pléonasme puisque *domestique* signifie *de la maison* (*domus*, maison).

20. *Avoir cours* en parlant des erreurs est une expression figurée, car c'est, au propre, les monnaies qui ont cours, qui circulent. Cette figure est très heureuse et très énergique, qui compare les erreurs à une monnaie courante.

21. Comme point est négatif et que peu ne l'est pas, il faudrait rigoureusement faire deux propositions pour ces deux déterminatifs du complément impression ; mais la construction serait difficile, embarrassée, et celle-ci vaut mieux. *Ils ont produit peu d'impression ou n'en ont fait aucune*.

22. *Emis* est formé de *mis* (mettre) et du préfixe *é* qui signifie *dehors*. Le sens d'émettre est dès lors facile à saisir.

23. *Côté pratique*, en parlant des idées, est évidemment une expression figurée, puisque, si les idées peuvent être pratiques elles n'ont, au sens propre, pas de côtés. Mais cette métaphore est des plus heureuses.

24. Les grammairiens sont maintenant d'accord pour remplacer *y* par *i* devant *e muet* dans les verbes en *oyer* et *uyer*, tandis qu'ils conservent l'*y* dans ceux en *ayer* et *eyer*. *Il se noie*, *tu essuies*, *j'essaye*, *tu grasseyes*.

25. *Elucider* est formé de *lux lucis*, lumière et du préfixe *é*, *élucider* est donc mettre à la lumière, faire ressortir la lumière.

26. *La question sociale a mûri de tous ces efforts* signifie proprement : *tous ces efforts ont mûri la question sociale*. Cette tournure est très heureuse.

COMPOSITION

V^e *Sujet proposé*. LETTRE. *Sommaire*.: Un jeune homme qui a eu le bonheur de recevoir une bonne éducation vient de terminer ses études. Il annonce à un de ses amis que des malheurs sont venus fondre sur sa famille et y ont amené une gêne voisine de la misère au lieu d'une modeste aisance. — Il accepte une place de précepteur qu'on lui offre en Allemagne. Il regrette de ne pouvoir aller saluer son ami ; mais le temps lui manque ; car son départ a lieu le lendemain. — Il lui promet par contre de lui écrire aussitôt après son arrivée.

(proposé par M. C. Simonet à Meyrin près Genève).

Nota. En remerciant M. Simonet de sa collaboration, nous l'assurons que ses correspondances seront toujours bien accueillies.

ARITHMÉTIQUE.

Cours moyen.

Réponse aux problèmes proposés (pag. 61).

III.	3 K ^m 25 ^m 5 ^{dm} 4 ^{mm} ,	=	3025,504 mètres.
	2 M ^m 3 H ^m 19 ^m 14 ^{mm} ,	=	20319,014 »
	13 K ^m 14 D ^m 43 ^{cm} ,	=	13140,43 »
	4 H ^m 31 ^m 24 ^{mm} ,	=	431,024 »
	27 D ^m 4 ^m 36 ^{cm} ,	=	274,36 »
	82 K ^m 32 D ^m 17 ^{dm} ,	=	82321,7 »

Somme, 119512,032 mètres.

IV.	326,42 ^{cm} =	3 H ^m , 2 D ^m 6 ^m 4 ^{dm} 2 ^{cm}
	427,53 ^{dm} =	4 D ^m 2 ^m 7 ^{dm} 5 ^{cm} 3 ^{mm}
	52,435 K ^m =	5 M ^m 2 K ^m 4 H ^m 3 D ^m 5 ^m
	325,4 ^m =	3 H ^m 2 D ^m 5 ^m 4 ^{dm}
	45426,7 ^{cm} =	4 H ^m 5 D ^m 4 ^m 2 ^{dm} 6 ^{cm} 7 ^{mm}
	72,628 H ^m =	7 K ^m 2 H ^m 6 D ^m 2 ^m 8 ^{dm}

PROBLÈMES

V. La chaîne d'arpenteur valant un décamètre, estimer en D^m les longueurs de route suivantes et en faire la somme : a/ 3 K^m 32,5^m ; b/ 12 K^m 151,25^m ; c/ 1312,5^m ; d/ 34,5 H^m.

VI. Il y a sur une route 5 bouteroues placés aux distances suivantes : le 2^e à 3 D^m 5^m 4^{dm} du 1^{er} ; le 3^e à 2 H^m 32^m 5^{dm} du 2^e ; le 4^e à 13 D^m 8,25^m du 3^e et le 5^e à 24 H^m 12,5^m du 4^e. On demande quelle est en mètres puis en K^m la distance du 1^{er} au 5^e.

Cours supérieur.

Solution du problème III proposé dans le N° 3, pag. 46.

$$\begin{array}{lcl} 1^{\text{re}} \text{ vente } & \frac{1}{4} & = \frac{15}{60} \\ 2^{\text{e}} \text{ vente } & \frac{1}{4} \times \frac{2}{3} = \frac{1}{6} & = \frac{10}{60} \\ 3^{\text{e}} \text{ vente } & \frac{1}{6} \times \frac{2}{5} = \frac{2}{15} & = \frac{8}{60} \end{array}$$

Ensemble $\frac{55}{60} = \frac{11}{12}$

$$4^{\text{e}} \text{ vente } 1 - \frac{11}{12} = \frac{1}{12} = \frac{5}{60}$$

$$\frac{9}{20} = 864,675 \text{ Kg}$$

$$\text{le total} = 864,675 + 20 = 1921,5 \text{ Kg.}$$

$$\text{Nombre de litres} = 1921,5 : 0,915 = 2100 \text{ l.} = 21 \text{ Hl.}$$

$$1^{\text{re}} \text{ vente : } \frac{1921,5}{4} = 480,375 \text{ à } 2 \text{ fr. } 80 = \text{fr. } 1345,05$$

$$2^{\text{e}} \text{ » } \frac{1921,5}{6} = 320,25 \text{ à } 2 \text{ fr. } 70 = \text{fr. } 864,675$$

$$3^{\text{e}} \text{ » } \frac{1921,5 \times 2}{15} = 256,2 \text{ à } 2 \text{ fr. } 75 = \text{fr. } 704,55$$

$$4^{\text{e}} \text{ » } \frac{1921,5 \times 9}{20} = 864,675 \text{ à } 2 \text{ fr. } 20 = \text{fr. } 2369,85$$

$$\text{fr. } 5284,125$$

Prix de vente 5284 fr. 125 = prix d'achat et gain.

Prix d'achat, 1

Gain 0,1

Total 1,1

$$\text{Prix d'achat} = 5284,125 : 1,1 = \text{fr. } 4803,75$$

$$\text{Prix de revient de l'Hl.} = 4803,75 : 21 = \text{fr. } 228,75$$

$$\text{Prix de revient du Kg.} = 4803,75 : 1921,5 = \text{fr. } 2,50$$

Réponses : 21 Hl ; fr. 228,75 l'Hl ; fr. 2,50 le Kg.

On a omis dans la *composition* du problème le mot *deuxième* ; pour la 3^e vente, il faut de *cette* 2^e quantité. Plusieurs ont pris pour 3^e vente les $\frac{4}{5}$ de $\frac{1}{4}$; la quantité d'Hl. est alors 24,652. Quant aux autres réponses elles sont identiques puisque le prix de la 3^e vente, 2 fr 75, égale le prix moyen de vente.

Nous avons reçu la réponse juste, ou à peu près juste, de cinq élèves de M. Gagneaux, à Lausanne ; de trois élèves de M. Simonet, à Meyrin, près Genève ; de M. Pichon, à Longirod ; de 2 élèves de M. Bussy, à Vuflens ; de M. Charles Vincent, élève de M. Lorrain, à Trois Maisons (Vosges) ; M. A. Rottet, à Corban ; M. Frossard, à Ferlens.

Nous proposerons cette fois un problème moins difficile.

PROBLÈME

V. L'Angleterre fabrique à peu près 50 millions d'épingles par jour avec 2600000 livres anglaises de fil de laiton à 12 pences la livre et 344800 livres de fil de fer valant 5 pences la livre. En supposant dans l'année 305 jours ouvrables, on demande : 1^o quel est en fraction de

centime le prix de revient d'une épingle; 2^o combien on peut fabriquer d'épingles avec un centime, sachant d'ailleurs que la livre sterling vaut 25 fr 20 et que le prix de fabrication des épingles et le bénéfice des fabricants s'élèvent à 60 % du prix des matières premières.

GÉOMÉTRIE

Note. Une erreur s'est glissée dans la solution du problème précédent, page 62, dernière ligne; il faut $p = \frac{1}{2}$ périmètre.

Solution du problème III proposé dans les numéros 3, p. 47.

Ce n'est pas juste, car tout cercle qui a une circonférence double d'un autre a une surface 4 fois plus grande; en sorte que dans le cas donné, le charron aurait dû rendre à son voisin une pièce de bois 4 fois plus longue, au lieu de 2 pour qu'il y eût compensation.

Il a reçu 0,154 m c.

Il n'a rendu que 0,077 m c.

Nous avons reçu la réponse juste de M. Gagneaux à Lausanne, M. Ch.-F. Jomini à Payerne, M. Pichon à Longirod, M. F. Bussy à Vufflens, M. Simonet à Meyrin, M. Eug. Masson à Trois Maisons, Vosges; 5 élèves de M. Rochat au Mont (Lausanne); M. A. Rottet, à Corban; M. Frossard, à Ferlens.

PROBLÈME

V. Partager un rectangle en trois parties équivalentes par deux lignes partant d'un des sommets.

(Proposé par M. le colonel Burnier à Lausanne.)

Merci à M. Burnier pour ses intéressantes communications, que nous donnerons successivement dans l'*Educateur*. F. M.

ALGÈBRE

M. C.-F. Jomini propose le problème suivant:

I. Une paysanne se rend au marché avec un panier d'œufs, et vend successivement à trois personnes la moitié du nombre qu'elle a, plus la moitié d'un œuf, sans en casser aucun. Tous ses œufs étant alors vendus, elle demande combien en a acheté chaque personne.

F. MAILLARD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Dans l'assemblée des maîtres de Gymnase, à Berthoud, M. Welti, professeur de Winterthur, a émis l'opinion que le Gymnase doit être considéré comme préparatoire à toutes les hautes études, tant de l'Université que de l'Ecole polytechnique. La classe supérieure seule se diviserait en deux sections, en ce sens que les élèves qui se destinent à l'Ecole polytechnique seraient dispensés de l'étude des langues anciennes, pour se vouer entièrement aux études techniques. Cette opinion, partagée par M. le professeur Burckhardt de Bâle et M. le recteur Hunziker d'Aarau, a été adoptée à l'unanimité par les représentants de la tendance *réale* aussi bien que par ceux de la tendance *littéraire* ou *classique*. Cette décision sera soumise à l'appréciation des pro-

fesseurs de l'Ecole polytechnique, afin qu'ils donnent leur avis sur ce point important qui est d'un grand intérêt pour l'instruction publique. Il importe que cette question fasse aussi l'objet d'un examen sérieux de la part des professeurs de la Suisse romande qui n'étaient pas fortement représentés à la réunion de Berthoud. Nous nous proposons de revenir sur cette décision dans les colonnes de l'*Educateur*.

APPENZELL (Rodes extérieures). — Un négociant de Speicher, récemment décédé, a légué à sa commune 20 000 fr., dont 12 000 pour les écoles en général, 4 000 pour les écoles de travail de jeunes filles, et 4 000 pour la caisse des apprentissages (*Journal de Genève* du 24 janvier).

ZURICH. — Une exposition scolaire permanente est instituée dans le chef-lieu de ce canton et attire de plus en plus l'attention du public. De toutes parts affluent les dons en objets d'écoles : plans, cartes, moyens d'enseignement de tous genres.

Le Conseil fédéral, lui aussi, a voulu donner une marque de sollicitude à l'institution nouvelle, et lui a alloué un subside de 1 000 fr. Il a donné une autre preuve de son intérêt à cette institution en faisant cadeau des articles qui ont figuré à l'Exposition scolaire suisse de Philadelphie.

— On écrit de Hottingen (Zurich) au *Pedagogischer Beobachter* :

« Notre assemblée d'école vient de prendre deux décisions qui l'honorent et qui méritent d'être connues. En premier lieu, elle a accepté à l'unanimité une proposition du Conseil d'école relative à l'augmentation des traitements de ses instituteurs primaires. Ces traitements ont été portés à fr. 3 100 dès le 1^{er} janvier 1877, non compris les augmentations de fr. 100 accordées tous les cinq ans et qui font ascender le chiffre des traitements à fr. 3 500 après 20 années de service. La commune de Hottingen se trouve ainsi être en Suisse celle qui récompense le mieux les services de ses instituteurs. A Zurich même, les traitements varient entre 2 500 et 3 500 fr.

» Par une deuxième décision, l'assemblée a voté la création d'une 7^e classe primaire, afin de faciliter la tâche des instituteurs en réduisant le chiffre des élèves de chaque classe.

» Ces mesures font d'autant plus honneur à ceux qui les ont prises que, la commune de Hottingen, depuis quelques années déjà, fournit gratuitement aux élèves tout le matériel nécessaire, y compris les manuels d'école, et qu'elle a voté l'année dernière la construction d'un bâtiment d'école du coût de 300,000 francs ».

NOMINATIONS

Canton de Fribourg. — Enseignement primaire. M. Louis Vex, instituteur provisoire à Granges-de Vesin; Mlle Catherine Gremaud, réélue institutrice provisoire à Vuippens.

Enseignement secondaire. Pas de mutations.

Enseignement supérieur. M. Maurice Weber, professeur de mathématiques au Collège St-Michel. — M. W. était, depuis quelques mois, inspecteur scolaire pour la partie allemande catholique du canton.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.